

BUDGET ANNUEL DU LAMIVECT

BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT	Dépenses
GOVERNANCE	
Comité de direction délocalisé (2 fois/an)	5 500 €
Comité de suivi scientifique (1 fois/an)	5 500 €
FONCTIONNEMENT	
Matériels de laboratoires	6 000 €
Techniciens de plateformes	9 000 €
RECHERCHE	
Appel à micro-projets Jeunes Chercheurs	12 000 €
FORMATION	
Actions de formation ou d'échanges	5 000 €
VALORISATION	
Communications	2 200 €
FRAIS DE GESTION (10%)	4 800 €
TOTAL	50 000 €

Avec quel budget le LAMIVECT fonctionne-t-il ?

Le budget annuel de fonctionnement du LAMIVECT est de 50 000 euros/an, via une dotation de l'IRD et du CIRAD qui s'achèvera en 2020. Environ la moitié de ce budget est directement redistribué aux institutions burkinabés et ivoiriennes pour leur fonctionnement (consommables de laboratoires, salaires, missions etc.). L'autre partie du budget finance la coordination du Laboratoire, les micro-projets, la formation et les actions de communication. C'est donc 50 000 euros par an que le Comité de Direction du LAMIVECT recherche, pour pérenniser ce partenariat interinstitutionnel Nord/Nord, Nord/Sud et Sud/Sud sur les maladies à transmission vectorielle. Les fondations du laboratoire LAMIVECT étant désormais bien posées et la preuve de l'efficacité de ce partenariat faite à travers les projets de recherches implémentés, les nombreuses publications internationales effectuées et les multiples formations organisées, il conviendrait désormais de poursuivre ce travail en proposant à l'ensemble de la sous-région l'expérience et le savoir-faire de ce laboratoire interdisciplinaire.

Ils nous font confiance



INITIATIVE 5%
SIDA, TUBERCULOSE, PALUDISME



AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE
ANR

